



**COALITION
SOLIDARITÉ SANTÉ**

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Tarification de services de soutien à domicile : on a déjà payé, Madame Bélanger !

Montréal, 22 avril 2025 – Entre le fiasco SAAQclic, NorthVolt et les coupures dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), le gouvernement annonce qu'il songe à tarifier certains services de soutien à domicile (SAD).

Depuis plus de 30 ans, la Coalition solidarité santé se positionne contre toute forme de tarification. Pourquoi ? Parce que la tarification n'a pas sa place dans un système public accessible. Nous souffrons déjà des systèmes à plusieurs vitesses pour voir le médecin, pour nous faire opérer et pour envoyer nos enfants à l'école. « Il ne faut pas répéter cette erreur avec le soutien à domicile : ouvrir la porte à la marchandisation des services à la population, c'est ouvrir la porte aux inégalités. », soutien Sophie Verdon, coordonnatrice de la Coalition solidarité santé.

Le SAD : Un investissement et non une dépense

Les services de soutien à domicile doivent être intégrés au système de santé et des services sociaux, tout simplement. Les services de SAD servent à désengorger notre système de santé. Ce sont des investissements ainsi qu'une façon concrète d'exaucer le vœu de plusieurs usagers : rester chez soi et jouir de leur pleine autonomie. « Les services à domiciles sont importants pour les aînés, mais aussi pour une grande proportion de personnes vivant avec un handicap. Faire payer pour le soutien à domicile, c'est taxer le handicap et la vieillesse. », soutient Hugo Vaillancourt, président de la Coalition solidarité santé.

Financer les besoins des personnes et non ceux des entreprises

Nous proposons un réel virage vers un système de soutien à domicile fort, accessible et équitable. Pour ce faire, des investissements majeurs sont nécessaires. Si Mme Bélanger veut que des gens plus fortunés paient plus, elle n'a qu'à demander à son collègue Éric Girard d'augmenter les impôts des plus riches et de revoir la contribution des entreprises au Fonds des services de santé. C'est d'ailleurs ce qu'a proposé cet automne l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), pour financer un soutien à domicile à la hauteur des besoins à venir de la population.

Parlons le langage du gouvernement : d'un point de vue économique, le SAD est un investissement gagnant. Il réduit les coûts dans le reste du système de santé et des services sociaux. En effet, les travaux récents de l'IRIS démontrent que d'ici 2050, sans



COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ

même améliorer les services, les dépenses en soins de longue durée au Québec, qui sont actuellement de 7,7 milliards de dollars, atteindront 25,6 milliards, si aucun changement n'est fait dans le modèle actuel de prise en charge de la perte d'autonomie. Ces mêmes estimations évaluent à plusieurs milliards de dollars les économies potentielles d'un virage réussi vers le SAD avec des services publics et accessibles.

«Le Québec est une société riche qui peut s'inspirer des meilleurs modèles dans le monde. Il suffit d'investir notre argent et nos ressources aux bons endroits, pour s'assurer d'un écosystème social qui peut subvenir aux besoins de tous et toutes. C'est non seulement possible ; c'est nécessaire. », de conclure Sophie Verdon.

-30-

À propos

La Coalition Solidarité Santé est un regroupement québécois d'organisations syndicales, communautaires et de comités de citoyennes et citoyens. Elle comprend également des groupes féministes, de personnes âgées, de personnes en situation de handicap et de personnes proches aidantes. La défense des grands principes qui constituent les pierres angulaires du réseau de santé depuis sa mise sur pied, à savoir le caractère public, la gratuité, l'accessibilité, l'universalité et l'intégralité, sont à la base de toutes les interventions de la Coalition Solidarité Santé.

Pour information :

Sophie Verdon, coordonnatrice, 514-442-0577 ou cssante@gmail.com